



Commissariat général à la stratégie et à la prospective

Mission « Quelle France dans 10 ans ? »

La filière forêt bois (forêt, sciage, construction, bois d'ameublement, pâte, panneaux, emballage, énergie) est un acteur économique et écologique majeur en France. Elle fonctionne selon le « modèle type » d'économie circulaire qui, depuis l'amont forestier jusqu'à l'aval industriel, crée à chaque stade de la valeur écologique et de la valeur économique, indissociables l'une de l'autre. Si sa contribution en 2014 est essentielle au développement de la France et de ses territoires, elle le sera davantage dans dix ans par l'intérêt croissant de la société pour le matériau bois, le développement de l'économie verte et grâce à la mobilisation des professionnels et des pouvoirs publics.

Cette note s'attache à développer les évolutions de la filière forêt bois et sa contribution à la France à l'horizon 2024.

1/ La filière forêt bois : des apports économiques, écologiques et sociaux majeurs à la France et à ses territoires

Avec 440 000 emplois pour la plupart non-délocalisables¹ et 60 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel² la filière forêt bois, mal connue, est en 2014 un des principaux acteurs de l'économie française. Elle souffre actuellement d'un déficit commercial structurel (exportations de grumes non transformés de feuillus et résineux et de composants bois semi-

¹ 190 000 emplois sylvicoles et 250 000 emplois industriels – Projet Forêt Bois pour la France – juin 2012

² 20 milliards d'euros de chiffre d'affaires pour l'amont et 40 milliards d'euros pour l'aval – Projet Forêt Bois pour la France – juin 2012

transformés, et importations de produits bois à valeur ajoutée). Cependant, la mobilisation actuelle de tous ses acteurs et des pouvoirs publics vise à la résorption de ce déficit. **Dans 10 ans, la forêt et le bois contribueront davantage à l'activité économique et à la création de valeur ajoutée en France.**

Avec la quatrième forêt d'Europe, la forêt française fournit des services environnementaux, tels que la séquestration du carbone, le maintien de la biodiversité, la protection des captages d'eau, la protection et la fixation des sols et contre certains risques en montagne.

De fait, la filière forêt bois est un acteur majeur de la lutte contre le changement climatique en France à travers la séquestration du carbone par les forêts (photosynthèse), le stockage dans les produits bois, mais également par la substitution par rapport à d'autres matériaux grands consommateurs d'énergie fossile dans le processus de fabrication (béton, acier, aluminium, plastique et verre).

En outre, source d'énergie renouvelable (biomasse), le bois offre une alternative aux carburants fossiles : il produit 10 millions de TEP annuels, ce qui représente un allègement de 6 milliards d'euros de la facture pétrolière française. Ainsi, la forêt et le bois captent 112 millions de tonnes de CO₂ par an, ce qui équivaut à 22% des émissions relevées en France³. **Cette proportion devrait s'élever à 30% en 2020, conformément aux objectifs du Grenelle de l'Environnement, grâce aux efforts entrepris par les professionnels du secteur et les pouvoirs publics pour favoriser une gestion dynamique de la forêt, son renouvellement et l'utilisation du matériau bois pour renforcer la lutte contre le changement climatique.**

Enfin, la filière forêt bois maintient et crée dans les territoires des activités économiques. De fait, elle permet l'exploitation d'une ressource naturelle renouvelable, garantie du dynamisme des territoires. Les programmes d'investissement et d'innovation engagés dans l'industrie du bois, ainsi que le soutien aux PME permettront de valoriser et d'utiliser sur le territoire national le bois produit en France.

2/ Des marchés en développement à tous les stades de la filière forêt bois

- ◆ **Un développement porté par une demande sociétale croissante pour le bois**

³ Projet Forêt Bois pour la France – juin 2012

La dynamique de croissance de la filière forêt bois s'appuie sur une demande accrue de la société en bois. Ce matériau est au cœur de l'amélioration du cadre de vie, qu'il s'agisse du **marché privé** (habitat individuel, aménagements intérieur et extérieur, bâtiments tertiaires et bailleurs sociaux...) ou de la **commande publique** (équipements collectifs, aménagements urbains...).

En effet, les qualités esthétiques, culturelles, énergétiques et environnementales de ce matériau sont de plus en plus appréciées par nos concitoyens, qui sont à la recherche de **produits naturels et sains**, garanties de bien-être et de confort, et par les prescripteurs privés et publics (architectes, maîtres d'ouvrages, maîtres d'œuvre) qui y ont de plus en plus recours.

Ainsi, certaines municipalités procèdent-elles au renouvellement de leurs équipements et du mobilier urbains avec des produits en bois, afin de « **ré-humaniser** » la ville. De plus, les bardages de bâtiments agricoles en bois sont encouragés dans certaines régions et facilitent leur intégration dans les paysages.

L'accroissement de la demande de bois dans la construction, la réhabilitation, l'aménagement extérieur et intérieur des habitats ou encore le design conduit de plus en plus de professionnels de ces secteurs (ingénieurs BTP, maçons, architectes, stylistes, etc.) à intégrer le produit bois dans leurs prestations. Ceux-ci apprécient notamment les qualités thermiques, phoniques et de résistance de ce matériau recyclable et renouvelable. Ainsi, dans le processus de recomposition actuel des corps d'État, il est essentiel d'ouvrir l'accès aux **formations aux métiers du bois et de la forêt** à ces professionnels de la construction, de l'architecture d'intérieure et du design.

Ainsi, de nouveaux produits et usages du matériau bois se développent dans la société pour répondre aux aspirations des consommateurs, mais également sous l'effet des innovations multiples qui sont à l'origine de la création de nouveaux produits à base de bois.

- ◆ **Un développement porté par la reconnaissance à l'international de la qualité du bois et du savoir-faire français**

Le matériau bois, utilisé depuis des siècles dans les secteurs de la construction, de la réhabilitation, de l'ameublement, de la menuiserie ou de l'ébénisterie par des artisans qualifiés ou des artisans d'art, véhicule **une image de savoir-faire et de qualité** pour les consommateurs, en France et à l'international. Cette image bénéficie directement de la richesse du patrimoine culturel français, reconnu mondialement. Dans ce cadre et pour renforcer l'attractivité des produits bois français, il est essentiel que les professionnels de l'architecture, de l'ameublement et de la menuiserie capitalisent sur **cette mémoire collective et son corollaire de design, de qualité et de durabilité des produits**, qui permet en outre de valoriser l'usage d'essences locales traditionnelles. Cette démarche permettra d'augmenter la valeur ajoutée des produits pour les consommateurs et d'augmenter les exportations.

◆ **Un développement porté par les innovations dans le secteur du bois**

Le bois reconstitué.

Les **bois reconstitués** sont utilisés dans l'ameublement, la construction et l'emballage bois. Ils permettent à la fois d'utiliser et valoriser des bois de faible diamètre mais aussi de d'assurer à l'utilisateur des qualités mécaniques stables en deux ou trois dimensions. Citons l'ossature bois, le lamellé-collé, le bois massif reconstitué, les panneaux à base bois, la poutre en I ou la mixité des matériaux, la maison en bois accessible à tous ou les constructions à étage en bois. Les matériaux composites à base de bois facilitent l'utilisation du bois en extérieur et sa durabilité. Les techniques constructives à base de bois se diversifient.

Le bois massif.

Les savoirs faire pour l'utilisation du **bois massif** sont conservés et valorisés (rénovation du patrimoine, bois en structure, tonnellerie, parquets, etc.). Le déroulage des grumes et le tranchage fournissent des placages et des contreplaqués utilisés en ameublement et aménagements intérieurs. Les propriétés mécaniques des bois massifs des différentes essences poussant sur le territoire français sont connues et valorisées et le séchage est maîtrisé.

La fibre de bois

Traditionnellement rattachée à l'industrie papetière, **la fibre de bois** est utilisée en isolation dans la construction ou dans les secteurs industriels. Cette dynamique se poursuit et bénéficie de la raréfaction du pétrole qui implique de trouver des matières premières de substitution, de préférence renouvelables, tels que les matériaux composites (bois plastique). De nouveaux programmes permettent de développer de nouveaux usages à valeur ajoutée dans des secteurs variés, à l'image de l'électronique imprimée et des matériaux barrière et fonctionnels.

La chimie du bois

La **chimie du bois**, encore émergente, ouvre de multiples opportunités sur de nombreux secteurs. Deux voies de valorisation peuvent être considérées : la chimie des matières extractibles du bois (cellulose, sucres et polymères) et la gazéification. L'extraction et l'utilisation de molécules complexes peuvent être envisagées (chimie fine). En parallèle, la chimie est utilisée pour renforcer le matériau bois afin de lui fournir des propriétés spécifiques ou de faciliter certaines utilisations, notamment dans la construction (colles et résines, traitements de préservation et de durabilité et aspect et finition), tout en ne grevant pas les usages de fin de vie (recyclage ou réutilisation).

Le bois-énergie

Le **bois énergie** permet une valorisation du bois en dernier lieu. En effet, pour préserver les autres usages, il est essentiel de respecter le cycle de l'utilisation du bois. Le bois-énergie peut provenir de bois non utilisés par la filière mais aussi de l'utilisation des déchets du BTP. De nouvelles formes de bio-combustibles solides, liquides et gazeux, à base ou issus du bois sont en développement pour assurer un usage cohérent et raisonné du bois énergie.

Ainsi, ces produits du bois représentent-ils des opportunités de création de valeur et d'emplois pour la filière forêt bois, qui lui permettront de contribuer de façon croissante au développement économique et écologique de la France au cours des dix années à venir.

3/ Les conditions du succès de la filière forêt bois en 2024

La filière forêt bois est un atout non négligeable pour la France de 2024. Tant sur le plan économique, qu'écologique ou sociétal, elle a vocation à jouer un rôle grandissant pour

engager la France dans une croissance durable, au bénéfice de nos citoyens et de notre environnement.

Le développement de la filière est adossé à **une politique de suivi de l'utilisation des terres, de renouvellement des peuplements forestiers et d'investissements dans les forêts** (desserte, etc.). Une sylviculture dynamique **et une gestion durable de la forêt assurent** la continuité des services éco-systémiques rendus par la forêt.

En outre, **il est essentiel que le matériau bois soit valorisé au mieux, en vertu du principe de hiérarchie des usages, afin d'assurer une gestion optimale et durable de la ressource.**

Enfin, il est nécessaire d'engager **une politique de compétitivité des entreprises de la filière en France**, qui sont en compétition au niveau international sur l'approvisionnement en matière première et sur les marchés de produits finaux.

Cependant, si cette dynamique positive est engagée, elle demeure dépendante de politiques forestières et industrielles favorables au développement de la filière forêt bois : l'innovation, les investissements tant à l'amont qu'à l'aval de la filière, la plus grande intégration des produits à base bois par les différents métiers de la construction, la promotion de ses produits et la gestion durable des forêts françaises.